

AUTO-CERTIFICATION CE



FORMATION

Public concerné :

Personnes devant réaliser des dossiers d'auto-certification suivant la directive Machine.

Objectifs

Savoir auto-certifier un produit d'après la directive Machine 2006/42/CE.

Plan de formation

Cours théorique

- Équipements concernés,
- Droit et obligation du concepteur,
- L'analyse de risques,
- Le manuel d'utilisation,
- Le marquage,
- La déclaration de conformité,
- Cas particuliers,

Travaux Pratiques

- Réalisation d'une analyse de risques sur un cas concret,
- Réalisation du manuel d'utilisation sur un cas concret,
- Questions réponses.

Prérequis :

Connaître les bases de la carrosserie industrielle

Durée :

Méthodes pédagogiques générales :

- Analyse de la directive Machine 2006/42/CE
- Cours théorique : développement chapitre par chapitre des actions et documents à mettre en place.
- Exercices d'applications (alternés avec la théorie) : création des divers documents applicables

Nom et qualité du formateur :

Documents fournis :

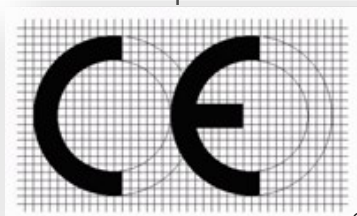
Support de formation et attestation de formation

Modalité de suivi de l'exécution du programme et d'appréhension des résultats

- ⇒ Il est demandé aux stagiaires à chaque début de demi-journée la signature de la feuille de présence.
- ⇒ Durant la formation, le formateur veille à la bonne compréhension et acquisition de l'information au travers de questions posées aux stagiaires.

Evaluation

Réalisation d'un contrôle de conformité initiale (CCI)



© 2009 Martin 3D / CE -B